



DE LA GRAINE À LA TERRE

APPEL À PROJET ANRU QUARTIERS FERTILES LYON 8ÈME



GRANDLYON
la métropole



WRAC
vers
un réseau
d'achat
en commun

EcosiAg



association
ESONIA



VERTICULTEURS
Composter. Cultiver. Récolter

DE LA GRAINE À LA TERRE

PREMIÈRE PARTIE : NOTE DE SYNTHÈSE *p.4*

1. Localisation du projet *p.4*
2. Périmètre géographique *p.4*
3. Lien avec le NPNRU et ses enjeux *p.5*
4. Présentation du candidat des partenaires *p.6*
5. Description du projet *p.9*
6. Calendrier *p.10*

DEUXIÈME PARTIE : DOSSIER DE CANDIDATURE *p.11*

1. Contexte du projet *p.11*
2. Articulation du projet avec les dispositifs et initiatives existants sur le territoire *p.11*
3. Ambition et objectifs stratégiques du projet d'agriculture urbaine *p.12*
4. Bénéfice économique *p.15*
5. Bénéfice social *p.16*
6. Bénéfice environnemental *p.17*
7. Bénéfice culturel *p.17*
8. Suivi *p.18*
9. Stade d'avancement *p.19*
10. Fonctionnement du projet *p.21*
11. Gouvernance et pilotage opérationnel du projet *p.21*
12. Dispositif de pilotage en phase de montage puis de déploiement du projet *p.21*
13. Compétences du candidat et des partenaires *p.22*
14. Dimension innovante *p.23*



PREMIÈRE PARTIE : NOTE DE SYNTHÈSE

1. LOCALISATION DU PROJET



Les QPV du 8ème : les chiffres clés du territoires

2. PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

Le 8ème arrondissement comprend trois quartiers de la géographie prioritaire de la politique de la Ville: Mermoz, Etat-Unis-Langlet-Santy et Moulin à Vent, dont deux sont concernés par une convention de renouvellement urbain : Mermoz Sud et Langlet-Santy.

Le projet d'agriculture urbaine « De la graine à la terre » proposé au titre de l'appel à projet Quartiers Fertiles est multi sites: implantation de producteurs en agriculture urbaine à Mermoz, en complément de l'expérimentation en cours de maraichage urbain aux Etat-Unis, lieu dédié à l'alimentation durable, saine et accessible, à Langlet-Santy, lieux dédiés à la transformation à Mermoz et aux Etats-Unis.

L'ensemble des sites d'implantations des différentes structures sont situés dans les QPV de Mermoz et Etats-Unis Langlet-Santy.

La précédente phase, de construction du projet avec les partenaires, nous conduit également à élargir le partenariat à des acteurs implantés en proximité et sur les franges des QPV dont les actions ont des bénéfices pour les ménages habitants en QPV et leurs espaces vécus.
(cf. 4 Présentation du candidat et des partenaires)

3. LIEN AVEC LE NPNRU ET SES ENJEUX

Le projet d'agriculture urbaine s'inscrit en lien avec les deux projets de renouvellement urbain de Mermoz et de Langlet-Santy, dont les conventions avec l'ANRU ont été signées respectivement en janvier et mai 2020.

Les grands enjeux pour ces deux territoires sont :

- **Le désenclavement des quartiers**, par la démolition de bâtiments, notamment ceux situés sur les avenues Jean Mermoz (NPNRU Mermoz Sud) et Paul Santy (NPNRU Langlet-Santy), pour faciliter les liaisons inter-quartiers,

- **La diversification fonctionnelle et de l'offre d'habitat**. Les quartiers de Mermoz et Langlet-Santy sont principalement des quartiers résidentiels, où l'offre de logements locatifs sociaux représente 90 à 100% des résidences principales. La diversification fonctionnelle et de l'offre d'habitat ambitionne de renouveler l'attractivité de ces deux quartiers,

- **La requalification des espaces extérieurs, publics ou résidentiels** avec une forte ambition sur la qualité paysagère, environnementale et les futurs usages de ces espaces.

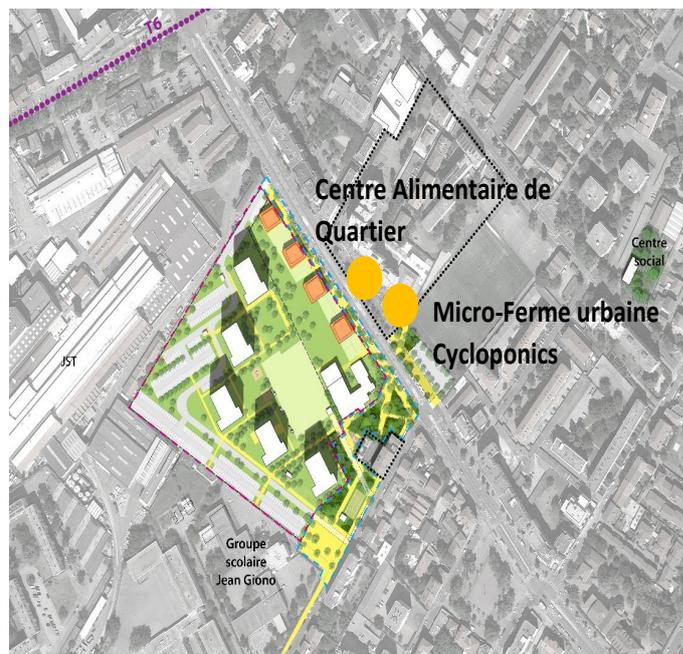
La **cohérence du projet d'agriculture urbaine avec les projets de renouvellement urbain** repose sur :

- **Accompagner la transformation urbaine, par la valorisation** (en termes d'usages et de qualité paysagère) **des fonciers et/ou des locaux disponibles** dans le temps long du projet et amorcer la diversification fonctionnelle dans les deux territoires en projet

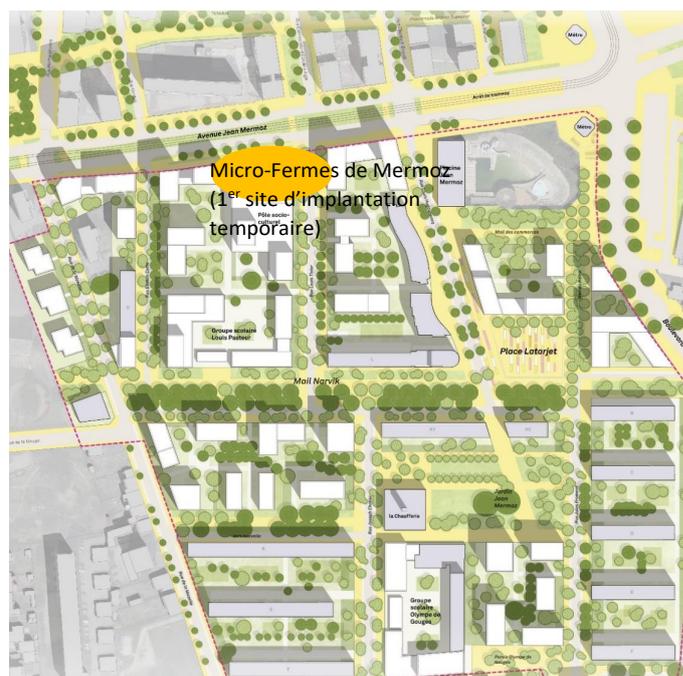
- **Articuler la dimension sociale et urbaine** du projet de renouvellement urbain au travers de projets **de développement social en lien avec les besoins des habitants** (accès des ménages modestes à une alimentation saine, équitable et locale, rompre l'isolement en proposant des animations autour de l'alimentation et de la consommation...)

- **Anticiper les usages et modes de gestion des futurs espaces végétalisés** (ex : les jardins partagés maintenus à Mermoz et à Langlet-Santy, l'Arboretum (ou verger nourricier) à Mermoz.

Les plaquettes de présentations synthétiques des projets de renouvellement urbain de Mermoz et Langlet-Santy sont jointes en annexe 7.



NPNRU Santy



NPNRU Mermoz

4. PRÉSENTATION DU CANDIDAT ET DES PARTENAIRES

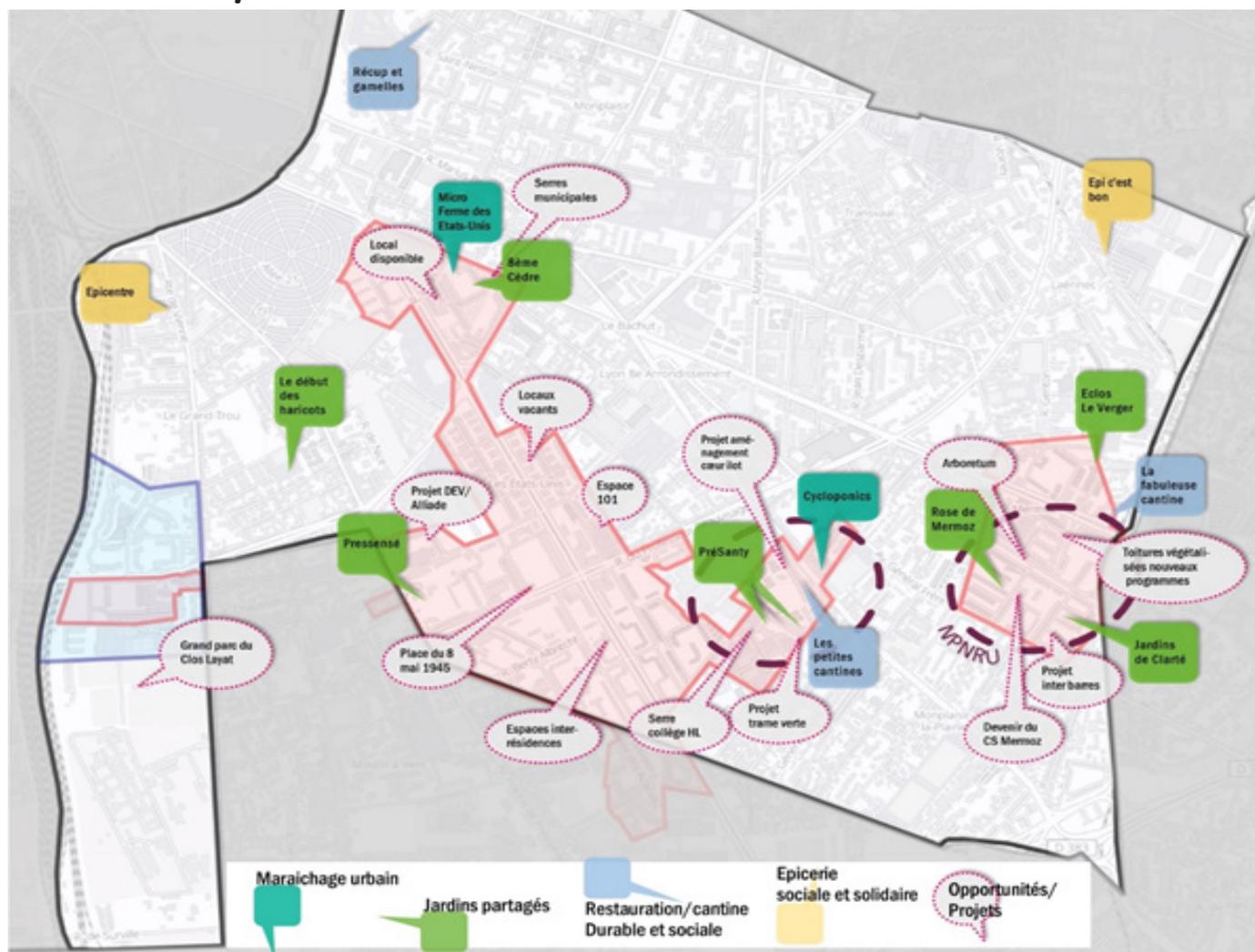
CANDIDAT

Ville de Lyon, Direction du Développement Territoriale - Mission entrée Est.

La Mission Territoriale Entrée-Est est l'équipe territoriale co-mandatée par la Ville de Lyon et la Métropole en charge de la mise en œuvre du Contrat de Ville dans les QPV du 8ème arrondissement. (cf.12 Dispositif de pilotage en phase de montage puis de déploiement du projet)

PARTENAIRES

1. Une dimension partenariale forte dans le 8ème arrondissement



Localisation des projets de l'éco-système dans le cadre de l'Appel à Projet Quartiers Fertiles

Les partenaires du projet Quartier Fertile dans le 8ème sont nombreux. Leurs champs d'activité recouvrent l'ensemble des volets de l'écosystème : **producteurs, transformateurs / distributeurs / composteurs, les acteurs du territoire** (structures socio-éducatives, associations, organismes HLM, régies de quartiers), **les acteurs culturels, patrimoniaux et artistiques, les collectivités** : les élus et services de la Ville de Lyon et les services de la Métropole de Lyon.

Depuis juin 2020, ils ont tous été informés, rencontrés et associés à la co-construction de cette candidature.

La liste des acteurs associés à la construction du projet et l'écosystème sont détaillés dans les annexes 8 à 11.

2. Les porteurs de projet

Les producteurs en agricultures urbaines associés à la démarche sont **Cycloponics** – Ferme urbaine en parking souterrain, **EcosiAg** – Aquaponie en containers, **Les Verticulteurs** – Modules de culture verticale et **Eisenia** – plateforme de collecte et de valorisation par lombricompostage des biodéchets des marchés forains, qui sont également porteurs de projet dans le cadre de l'appel à projet Quartiers Fertiles.

Philippe Zerr, maraîcher urbain, **GrandLyon Habitat** et **Place au Terreau** sont associés aux réflexions – dans le cadre de leur projet [8ème Cèdre](#), sur le QPV des Etats-Unis, qui comprend une [exploitation maraîchère urbaine](#) (en activité depuis cet été 2020) – pour leurs retours d'expérience.

Les acteurs de la transformation et de la distribution associés sont les épiceries sociales et solidaires implantées en proximité des QPV (Epi c'est Bon et Epi Centre), les cantines solidaires (Les Petites Cantines, la Fabuleuse Cantine), des structures de l'ESS tournée vers l'alimentation saine et durable (Récup et Gamelle, VRAC – Vers un Réseau d'Achat en Commun)



Temps de cuisine collective Récup et Gamelle

3. Les acteurs du territoire

Dans le cadre d'une approche intégrée, les acteurs du territoire sont parties prenantes de la démarche. La co-construction a été ouverte aux structures socio-éducatives (centres sociaux de Mermoz, Langlet-Santy et Etats-Unis et la MJC Laennec Mermoz), aux régies de quartier (IDEO et Eurequa) en tant qu'animateurs de jardins partagés mais également au titre de leur activité en matière d'insertion en lien avec la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi (MMI'e), sur les questions de l'emploi et de l'insertion.

Les associations locales :

Clarté (jardins nourriciers en pieds d'immeuble) et celles qui interviennent sur des temps d'animation et de lien social (Bergerie Urbaine) et les organismes HLM, GrandLyon Habitat, la SACVL et Alliade Habitat en tant que bailleurs sociaux et propriétaires de foncier et ou de locaux ont également contribué au projet.



Transhumance dans le 8ème (été 2020) - La Bergerie urbaine

Les acteurs culturels et artistiques mobilisés sont les équipements culturels engagés sur Mermoz et Langlet Santy dans le cadre de la Charte de coopération culturelle (Archives municipales de Lyon, Musées Gadagne, Bibliothèque municipale, Biennale d'art contemporain) ainsi que les acteurs artistiques du territoire (Compagnies, Collectifs, etc) et les équipements culturels du quartier (NTH8, Musée urbain Tony Garnier, etc).

Les deux équipes artistiques installées sur les deux QPV pour trois ans, pour l'accompagnement artistique des habitant-es dans le cadre des projets de renouvellement urbain ont été parties prenantes de la démarche.

Les acteurs des champs de l'éducation et de la santé seront associés dans les prochaines étapes de construction du projet avec pour objectif d'articuler le projet d'agriculture urbaine avec le projet de Cité Educative et de préciser le volet alimentation et santé.

Les associations expertes et tête de réseau ont apporté leurs ressources pour l'élaboration du projet : ANCIELA – Pépinière d'initiatives citoyennes, BOL (Pôle de coopération ESS sur l'alimentation), GROOF (Green on the roof), Labo Cités – Centre de ressources politique de la ville, Maison de l'Agriculture Urbaine Lyonnaise (MAUL), URSCOP.

La Mission Entrée Est a été accompagnée par le Centsept, laboratoire d'innovation sociale, et Ma Ville Verte dans l'animation de la démarche collaborative et l'appui à formalisation du projet

4. Un portage politique fort et l'association des services de la Ville de Lyon en lien avec la Métropole de Lyon

Les élus de la Ville de Lyon et de la Mairie du 8ème portent le projet dans une dimension transversale. L'ensemble des élus en charge des délégations compétentes sont associés aux instances de pilotage :

Ville de Lyon

- Camille Augéy - adjointe emploi, économie durable et locale, insertion, commerce, artisanat
- Nicolas Husson - adjoint espaces verts et biodiversité
- Jean-Luc Girault - adjoint action citoyenne et politique de la ville
- Gautier Chapuis - Conseiller délégué alimentation locale et sécurité alimentaire

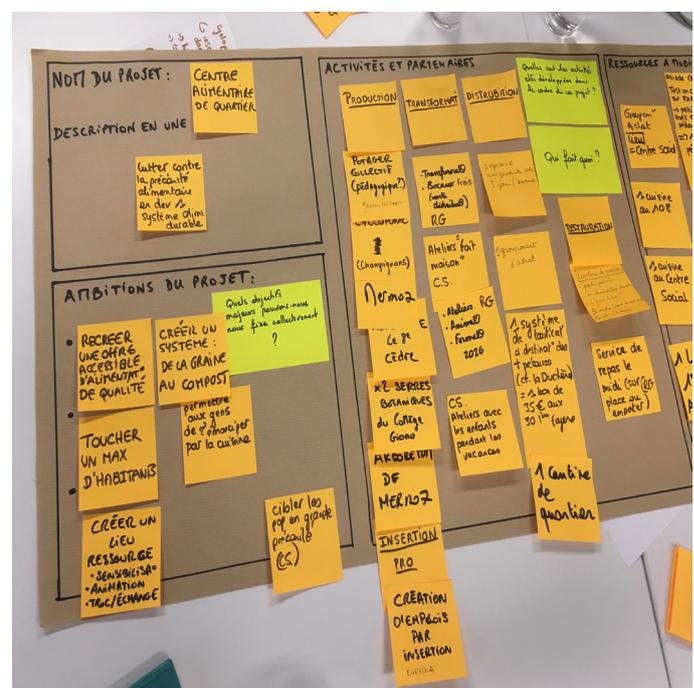
Mairie de Lyon 8ème arrondissement

- Olivier Berzane – Maire de Lyon 8e
- Jacques Bonniel - adjoint art, culture et tourisme
- Chrystel Bertrand – adjointe végétalisation, zéro déchet, biodiversité
- Claire Perrin – adjointe économie locale et durable, emploi, insertion, commerce et artisanat

Les services municipaux concernés sont également mobilisés, dont la Direction du Développement territorial, cheffe de file de ce projet qui associe la direction des espaces verts, la direction des affaires culturelles et la mission développement durable.

La Métropole de Lyon et ses services ont également été associés aux différentes phases et seront parties prenantes : la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage en charge de l'aménagement des ZAC, la direction du pilotage urbain en charge de la coordination des projets de renouvellement et des contrats de ville, les directions alimentation et le service écologie de la Délégation Transition Environnementale et Énergétique.

CONTACT PRIVILÉGIÉ
Raphaël Petiot, développeur économique Lyon 8ème et chef de projet Appel à projet Quartier Fertile Lyon 8ème, mission Entrée Est, raphael.petiot@mairie-lyon.fr, 07 86 63 50 27
Pascal Brenot, directeur du développement territorial pascal.brenot@mairie-lyon.fr



Atelier participatif de créativité au CentSept

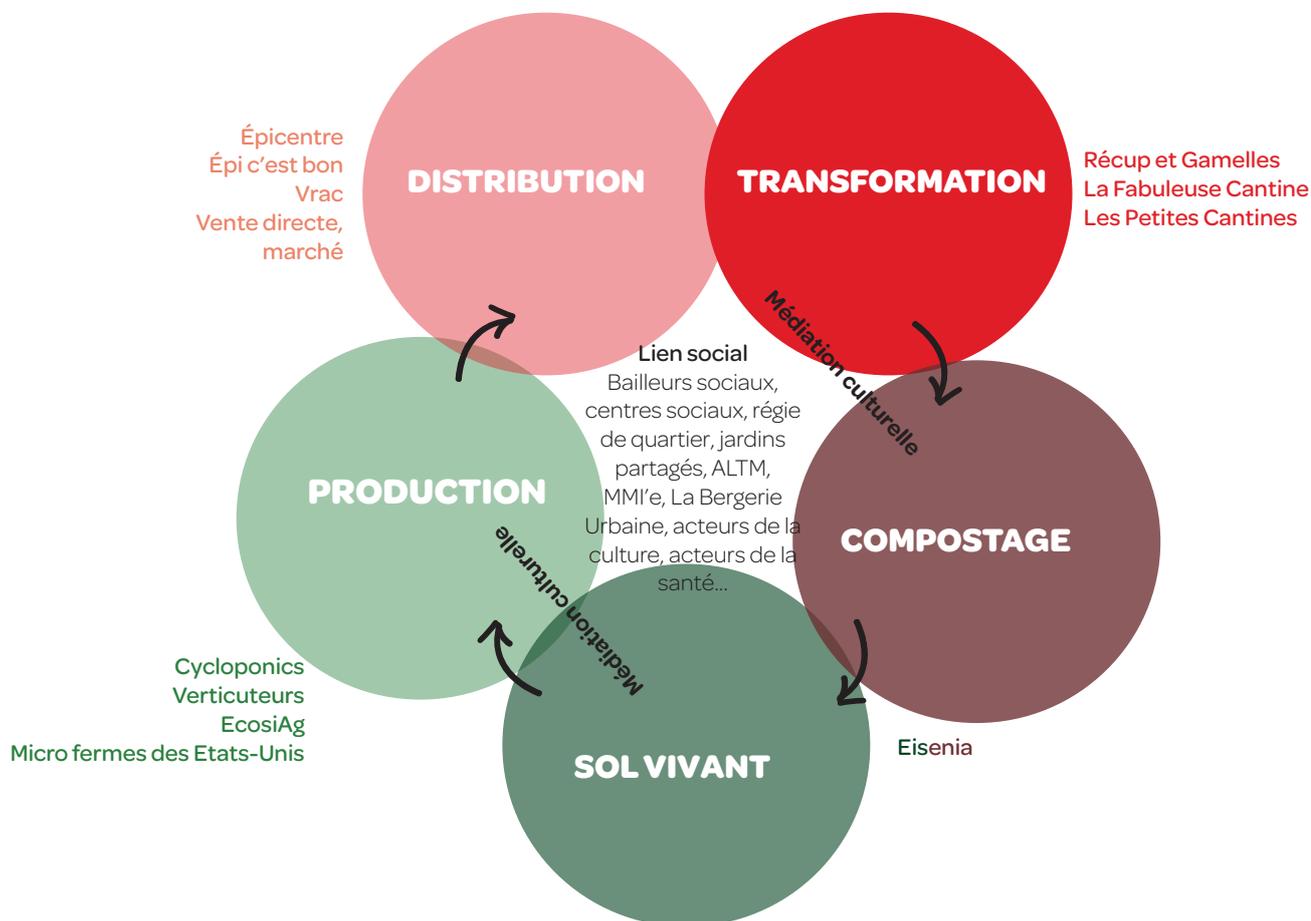
5. DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de Lyon saisi l'occasion de cet appel à projet comme une opportunité pour :

- à partir de la mise en réseau et la mobilisation des acteurs existants, structurer un véritable écosystème d'acteurs, dans une logique de chaîne de valeur (production / distribution / transformation / valorisation), dans la perspective de dynamiser l'existant, d'accompagner les nouveaux projets, et ainsi d'être en capacité de saisir les opportunités de développement, de faire émerger de nouvelles initiatives et d'accueillir de nouveaux acteurs dans les deux quartiers en renouvellement urbain Mermoz Sud et Santy et leur environnement immédiat (périmètre QPV et/ou quartier vécu).
- contribuer, comme levier supplémentaire, à des enjeux du renouvellement urbain de ces quartiers (mixité fonctionnelle, désenclavement, développement endogène), et concourir au lien social et à l'amélioration du cadre de vie et de la santé de ses habitant-e-s par la fonction « nature en ville » de l'agriculture urbaine.

Notre projet d'**écosystème intégré, co-construit** de manière **transversale** (avec les services Ville de Lyon et Métropole de Lyon) et **partenariale** (acteurs et têtes de réseaux), est le résultat d'une combinaison entre une contrainte (rareté du foncier, densité, pollution des sols) et un atout (existence préalable d'initiatives et de partenaires), qui nous a permis d'associer au projet de nouveaux acteurs en capacité d'exploiter des cultures en **milieu urbain contraint**, et pour certains en situation d'**urbanisme transitoire**.

Le projet comprend également un volet capitalisation pour la suite et notamment dans le cadre des aménagements dans le cadre des NPNRU. Un volet artistique et culturel fort est adossé, de manière transversale, à l'ensemble du projet, comme levier de développement durable, afin de contribuer aux impacts environnementaux, sociaux, culturels, de faire du lien avec les habitants, en s'appuyant sur les nombreux acteurs culturels du territoire qui travaillent déjà les questions d'agriculture, d'alimentation, d'écologie.



6. CALENDRIER

Mai à juin 2020 : Étude d'opportunité

Études techniques en interne Mission Entrée-Est et Direction du Développement Territorial et première validation politique.

Juin à octobre 2020 : Construction du partenariat avec les porteurs de projet et les acteurs du territoire

- Dès le mois de juin, la Mission Entrée Est a amorcé le partenariat Quartiers Fertiles avec les producteurs, transformateurs, distributeurs, bailleurs, régie de quartier.

La construction du projet a été ponctuée par deux ateliers de créativité participatifs Quartiers Fertiles (pilotage Mission Entrée-Est, prestataire CentSept - les 15 septembre et 13 octobre), pour dans un premier temps établir ensemble une vision commune d'un écosystème d'agriculture urbaine sur le 8ème arrondissement, puis dans un deuxième temps approfondir collectivement les projets par territoire.

Les ateliers ont été complétés de visites sur sites et d'échanges techniques avec les porteurs de projet pour étudier la faisabilité des projets.

Des temps d'échanges avec les acteurs de la culture et un atelier collectif le 5 novembre 2020 ont permis de partager sur l'ensemble des actions déjà conduites, d'amorcer un travail collectif et de faire émerger les premières envies de faire.

Novembre 2020 : Co-écriture du projet

- Co-écriture du projet pour les QPV de Lyon 8ème avec l'appui de Ma Ville Verte (Maîtrise d'ouvrage Métropole) et validation politique de la Ville de Lyon, de la Métropole et des partenaires

Novembre – décembre 2020 : Poursuite des ateliers et des études pré-opérationnelles

- Poursuite des ateliers de construction avec les acteurs de la culture, santé, éducation

- Etudes de faisabilité technique et financière pour l'implantation des sites de production (emprise de Mermoz Sud, local pour le tiers lieu alimentation durable)

Janvier à juin 2021 : Coordination des acteurs et les premiers aménagements

- Création d'un poste en ingénierie de projet pour la mise en œuvre du projet, le suivi et la coordination des acteurs

- Etudes de faisabilité pour la création d'une coopérative de production (type SCIC)

- Etudes de maîtrise d'œuvre pour l'implantation des porteurs de projets en agriculture urbaine sur le site de Mermoz (Maîtrise d'ouvrage – Métropole de Lyon et Maîtrise d'œuvre Hyl Paysage et Dumetier Design) et travaux préalables pour l'implantation des structures

- Etudes d'ingénierie des porteurs de projets (études préalables d'implantation, faisabilité technique et financière, dimensionnement des fermes urbaines...)

- Etudes de maîtrise d'œuvre et travaux pour la requalification de l'ancienne Pharmacie av. Paul Santy et requalification en local pour le Centre Alimentaire de Quartier

- Mise en place d'un premier groupement d'achat VRAC avec un groupe d'habitants dans l'annexe du Centre Social Santy (local 108)¹, mobilisation des habitants et déploiement d'une démarche de participation

- Premiers temps de médiation culturelle avec les habitants

A partir de Mi-2021 : Installation des structures et mise en exploitation

- Les fermes urbaines de Mermoz Sud sont modulables et mobiles afin de pouvoir être déplacées tout au long de la durée des opérations de démolition - reconstruction de la ZAC, sur des cycles d'une durée minimum de 3 ans. Cycloponics s'installe de manière pérenne à Santy

- Installation et déploiement du centre alimentaire de quartier dans les locaux de l'avenue Paul Santy (ex: pharmacie) de manière pérenne

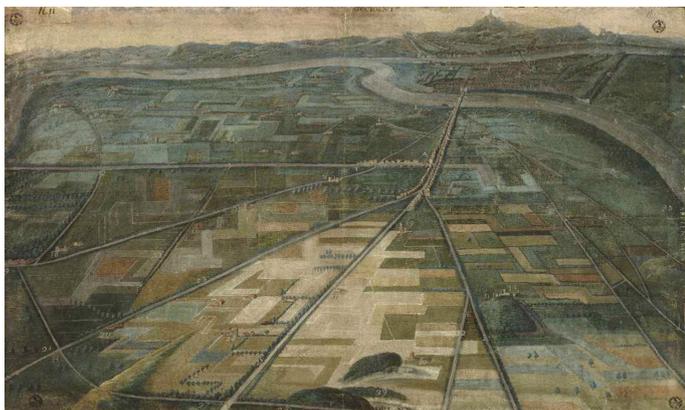
- Poursuite des temps de médiation culturelle

Le calendrier de démarrage et d'exploitation de chacune des structures est précisé dans les fiches annexes de chacun des porteurs de projet.

DEUXIÈME PARTIE : DOSSIER DE CANDIDATURE

1. CONTEXTE DU PROJET

Le territoire a une histoire forte en matière agricole et maraichère : avant le 19^e siècle, cette plaine inondable était couverte de champs, de bois, et de fermes.



Carte - Henri Verdier 1697



Carte - plan Béchevelin 1710

Au milieu du 19^e, des rosiéristes de renommée mondiale s'installent dans cet espace alors rural, contribuant à faire de Lyon la « capitale des roses ». De vastes roselières sont plantées, à la faveur des sociétés d'horticulture et d'agriculture qui se développent. On retrouve dans la toponymie de Mermoz et Santy des marques de cette période (« Rue des Roses »...).



Publicité de GuilloT

Ces espaces ont progressivement disparu au bénéfice des usines puis des logements, mais certaines traces sont encore visibles.

Aujourd'hui, l'arrondissement renoue partiellement avec cet héritage, à travers le développement d'espaces verts et de jardins partagés notamment, y compris dans le cadre des projets urbains. Des initiatives récentes ont d'ailleurs permis aux habitants de renouer avec la culture de la rose (Projets artistiques Prenez Racine et Eau de rose, Thierry Boutonnier, MJC Laënnec-Mermoz).

Le projet De la Graine à la Terre permet de réaffirmer la vocation agricole historique du territoire, en prenant en compte les exigences actuelles et les impératifs de développement durable.

De la Graine à la Terre s'inscrit également dans des territoires qui accueillent majoritairement des ménages modestes voire pauvres. Les 4 QPV du 8^{ème} arrondissement accueillent environ 22 000 habitants soit 2/3 des habitants des QPV Lyonnais.

2. ARTICULATION DU PROJET AVEC LES DISPOSITIFS ET INITIATIVES EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE

Les enjeux des politiques publiques dans les territoires en QPV sont définis dans le contrat de Ville Métropolitain 2015-2022 et ses déclinaisons par Ville de Lyon, en projets de territoire.

([Langlet Santy](#) et [Mermoz Sud](#))

Le projet d'agriculture urbaine **De la graine à la terre** participe aux ambitions du contrat de ville de la Métropole de Lyon sur trois grands axes :

- Des territoires ressources : le développement économique et de l'emploi au service des quartiers et de leurs habitants
- Des territoires humains : œuvrer en faveur de la cohésion sociale
- Des territoires attractifs : vers une approche urbaine de la cohésion sociale

Il s'inscrit dans les projets de territoires, en se positionnant à l'**interstice entre les politiques de développement économique** (diversification fonctionnelle, insertion par l'économie), **de cadre de vie** (renouvellement urbain, gestion sociale et urbaine de proximité, développement durable) et de **développement social** (pouvoir d'agir, vivre ensemble, culture, santé).

Les projets de territoires de Mermoz et Langlet-Santy mettent notamment l'accent sur la place des jardins collectifs en tant que lieux de sensibilisation au développement durable et de sociabilité. Les jardins collectifs de Mermoz et Santy seront maintenus et/ou reconfigurés dans les projets de renouvellement urbain. Les jardiniers sont associés au projet d'agriculture urbaine et de liens seront confortés.

De la Graine à la Terre s'inscrit dans les objectifs des deux projets de renouvellement urbain de Mermoz et Santy: la diversification fonctionnelle, l'attractivité des territoires, l'anticipation des modes de gestions futurs... (cf. 3- lien au NPNRU et ses enjeux).

De manière opérationnelle, l'installation des porteurs de projet sur le territoire constitue une opportunité pour ponctuer le temps long du projet et développer des usages valorisant dans des espaces en transformation (cf. occupation d'une friche sur l'avenue Mermoz, qualification de l'offre de services sur la façade nord de l'avenue Paul Santy en lien avec les transformations urbaines au sud.)

La promotion de la santé¹ est également un axe fort dans ces quartiers où le revenu médian par unité de consommation est inférieur à 9500€² par an. Permettre aux ménages de consommer des produits sains, locaux à prix abordable participe aux politiques de prévention en matière de santé au travers de l'alimentation et cela d'autant dans des quartiers où 25 à 30% des ménages annonce limiter leurs dépenses de santé pour des raisons économiques³.

Enfin, le projet vient conforter la première expérimentation en matière d'agriculture urbaine initiée dans le 8ème via l'installation d'un maraicher urbain (la micro ferme des Etats-nis, Philippe Zerr), dans le cadre du projet 8ème Cèdre porté par GrandLyon Habitat et Place au Terreau, avec l'appui financier de l'Etat, la Métropole et la Ville de Lyon.

Elle participe de l'ambition de la Métropole et de la Ville en matière de politique agricole (adoptée en mars 2018) et de la stratégie alimentaire de la Métropole de Lyon (adoptée en juin 2019) et le Projet alimentaire territorial (PATLy) actuellement en cours d'élaboration.

La **politique agricole** vise dans ses deux premiers axes à développer les produits à plus forte valeur ajoutée et les circuits courts de proximité, sensibiliser les consommateurs à l'alimentation locale et au respect des espaces agricoles, soutenir l'installation des porteurs de projets en agriculture, dans un contexte de pression foncière et de non-renouvellement des exploitations agricoles du territoire, promouvoir les métiers agricoles et favoriser l'emploi agricole local.

La **stratégie alimentaire de la Métropole de Lyon**, se fixe quant à elle pour ambition de permettre l'accès de tous les habitants à une alimentation de qualité. Le caractère transversal et multi-partenarial des projets d'agriculture urbaine leur permet de répondre à plusieurs titres aux objectifs de cette stratégie.

Ils contribuent pleinement à accroître la **résilience et à améliorer la justice alimentaire** qui sont aujourd'hui des défis majeurs à relever pour la Métropole.

Sur le volet culturel, le projet s'inscrit dans le cadre des **Projets Culturels de Territoire** ainsi que dans la Charte de coopération culturelle¹.

3. AMBITION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PROJET D'AGRICULTURE URBAINE

En structurant et animant un écosystème d'acteurs autour de l'agriculture urbaine, le projet vise à traduire en **objectifs stratégiques** les réponses à plusieurs **enjeux du territoire** :

- **soutenir, conforter et déployer les initiatives prometteuses déjà engagées sur les quartiers prioritaires du 8ème** (micro ferme des Etats-Unis, 8ème Cèdre, réseau des jardins partagés, épiceries sociales et solidaires, acteurs de l'alimentation durable et solidaire) en apportant des solutions d'inter connexions avec de nouveaux acteurs :

(Cycloponics, EcosiAg, Verticuleurs, Eisenia, centre alimentaire de quartier) dans une logique de chaîne de valeur (production / distribution / transformation / valorisation)

- **développer l'impact sociétal de ces activités pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants** (installation de nouvelles activités qui donneront lieu à des chantiers jeunes ou éducatifs, et qui offriront des opportunités d'emplois, actions de formation professionnelle, actions de promotion de l'entreprenariat locaux autour des métiers de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable...)

- **inter agir sur la santé** en améliorant la connaissance et l'accès à des produits sains, de qualité, de saison, et de proximité pour les habitants des quartiers

- **contribuer à l'amélioration du cadre de vie des quartiers** par la composante « nature en ville » qu'apporte l'agriculture urbaine (initier par cette dynamique l'envie de créer de nouveaux espaces de jardinage citoyen, accompagner et valoriser les créations de paysages comestibles, par la Direction des espaces verts de la Ville de Lyon, concourir à la reconquête des espaces urbains par la végétalisation en s'appuyant notamment sur le projet d'arboretum de Mermoz Sud...)



Les modules des Verticuleurs

- concevoir cette démarche d'agriculture urbaine comme un **levier supplémentaire de mixité fonctionnelle, de désenclavement et de développement endogène** (implantation d'activités économique, effet vitrine expérimentale et génération de nouveaux flux, création d'une offre complémentaire en alimentation)

- **accompagner les habitants**, y compris les plus éloignés dans les transformations urbaines, renforcer leur pouvoir d'agir, participer au **lien social** et à l'appropriation du projet par les habitants.



Oasis Fabia



Chantier jeune cazeneuve

La traduction des objectifs stratégiques en **objectifs opérationnels** se concrétise par des **projets d'implantation opérationnels** (validés par les parties prenantes), territorialisés, et inter connectés :

1. Renforcement du maillon « productif » de la chaîne de valeur de l'agriculture urbaine

- a. Création d'une **plateforme productive** sur 600 m² en **urbanisme transitoire**, sur le NPNRU **Mermoz Sud** comprenant 4 typologies d'acteurs complémentaires, modulables et mobiles :

- **deux micro-fermes urbaines d'aquaponie high-tech et modulables** (SAS [EcosiAg](#)), en capacité de produire entre 3 et 6 tonnes de végétaux et entre 500 et 900 kg de poissons par an, pour une emprise au sol de seulement 60 m², et permettant de créer deux postes (0,8 ETP)

- **une micro-ferme urbaine collaborative en culture verticale** (E.I. [Verticulteurs](#)), en capacité de produire 400kg/an d'aromatiques, et d'absorber 1T/an de biodéchets, à partir de 60 modules associant culture verticale et lombricompostage (sur 200 m²), et permettant de créer un emploi à mi-temps à N+3

- **une plateforme de collecte et de valorisation par lombricompostage des biodéchets des marchés forains** (asso [Eisenia](#)), par la création de deux lombricomposteurs de très grande capacité (sur 70 m²) visant la valorisation des biodéchets de deux marchés de proximité (tonnage à dimensionner), Mermoz sud et Général André, et permettant de créer 2 à 4 postes (entre 8 et 20h/semaine).

- **un laboratoire culturel et artistique** à travers des balades urbaines, des résidences d'artistes... permettant une meilleure appropriation de ces nouvelles initiatives agricoles par la population du quartier, sensibiliser les habitant-e-s au projet, à la consommation locale, et aux pratiques alimentaires durables

Les productions des cultures sont destinées à des circuits de transformation, distribution et consommation locale en circuit-court. Et le lombricompost produit sera destiné en priorité aux besoins de fertilisation et de biodiversité des sols des producteurs locaux (micro-ferme des Etats-Unis / 8ème Cèdre / jardins partagés).

Cette plateforme productive vise un double usage :

- à l'échelle de l'agglomération, vitrine de procédés agricoles urbains innovants encore en cours d'expérimentation
 - à l'échelle du quartier, lieu support d'animation locale et de pratiques participatives destinées aux habitants
- Les infrastructures installées ont vocation à être modulables et mobiles, afin de pouvoir être déplacées tout au long de la durée des opérations de démolition – reconstruction de la ZAC Mermoz Sud (sur des cycles d'une durée à minima de 3 ans).



Projection de la plateforme de Mermoz Sud

b. Implantation d'une ferme urbaine, sur le **NPNRU Langlet-Santy**, dans 1.400 m² de parkings souterrains de la SACVL, en deux étapes (novembre 2020 et janv/fév 2021), de la startup parisienne [Cycloponics](#), spécialisée dans la transformation et la reconversion des souterrains urbains inutilisés en ferme urbaine pour cultiver en bio des champignons, endives et micro-pousses. L'activité générera une production de 20 T/an, permettra la valorisation de paille, et la création de trois emplois.

2. Création d'un lieu dédié à l'alimentation durable, le « centre alimentaire de quartier »

Les associations [VRAC](#) et [Récup et Gamelles](#) se sont associées pour ouvrir le premier « **Centre alimentaire de quartier** » en France (dans un local commercial de 140 m² propriété de la SACVL) qui permettra aux habitants de s'impliquer, pour avoir accès à une alimentation sûre et durable, et faire évoluer leurs pratiques d'approvisionnement et de consommation au bénéfice de la santé, de l'environnement, de la production et de l'économie locale, de la démocratie et de la transition écologique et sociale des territoires. Cet espace unique proposera une partie groupement d'achat, resto-café associatif, et cuisine solidaire, en lien avec les acteurs du quartier et particulièrement le jardin partagé Pré-Santy (animé par la Régie de quartier Euréqua) et le centre social Santy (qui a déjà constitué un collectif d'habitante-s volontaires)



Temps de cuisine collective Récup et Gamelle

Renforcer l'écosystème paraît cependant insuffisant car il ne suffit pas qu'acheteur et fournisseur soient « coprésents » sur le territoire pour établir automatiquement des relations d'affaires en circuit-court. Faciliter et densifier ces échanges, qui n'auraient pas émergés spontanément, relèvera de la responsabilité du poste d'animation / coordination de l'écosystème porté par une association œuvrant pour l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'insertion dans l'attente d'étudier la faisabilité de création d'une SCIC.

La croissance de la population ainsi que le développement de sa mixité socio-professionnelle, présente sur ces quartiers et ses environs proches aura elle aussi une influence déterminante sur l'ampleur des revenus à capter par les acteurs de l'écosystème.

Cette nouvelle offre locale sera aussi l'occasion d'attirer et susciter des dépenses de la part de consommateurs venant de l'extérieur du quartier, et ainsi contribuer au désenclavement et à la mixité de ces territoires. Cet enjeu est d'ailleurs inscrit dans le plan « en faveur d'une économie de proximité », présenté récemment par le nouveau Maire de la Ville de Lyon, qui contient plusieurs pistes d'actions pour inciter les habitant-e-s à consommer localement (actualisation du label Lyon Ville Equitable et Durable, création d'un nouveau label intitulé "Créé Fabriqué à Lyon", réflexion en cours autour d'une mutualisation de moyens entre commerçants comme une carte de fidélité, un site de vente en ligne...).



Distribution chez Vrac

Certaines des parties prenantes du projet ont déjà identifié des besoins en matière d'emplois locaux (sur la collecte des biodéchets des marchés par exemple, ou sur les besoins en logistique et livraison). Des liens sont déjà établis avec l'antenne de la maison Lyon pour l'Emploi afin d'anticiper ces besoins en recrutement.

Par exemple, le choix d'Eisenia pour valoriser les biodéchets au sein de l'arrondissement, plutôt qu'au moyen d'une collecte externalisée, doit permettre de créer de l'emploi local (contrats entre 20 et 40 H par semaines réparties sur 2 à 4 salariés). Ces salariés seront formés par Eisenia, organisme de formation par ailleurs.

4. BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE

L'ancrage et la démultiplication des richesses au sein d'un territoire passent par une consolidation du circuit économique local.

Ainsi, le potentiel d'échange local qu'offre aux acteurs cette structuration en écosystème contribuera à ancrer les richesses produites sur le territoire, mais également à les démultiplier (une dépense pour un acteur est un revenu pour un autre) en générant des effets d'entraînements sur le reste de l'économie locale, et donc, à terme, sur l'emploi et sur les revenus des ménages.

L'activité d'aquaponie d'EcosiAg permettra également d'ouvrir deux postes en maintenance régulière de l'outil de production (0,4 ETP) et en récolte et entretien de la partie végétal et emplissage de la nourriture des poissons (0,4 ETP). D'autre part, l'activité de Verticulteurs permettra, à horizon 3 ans, de créer un emploi (0,5 ETP) pour la gestion du site en favorisant l'emploi de proximité. Enfin, l'activité de ferme urbaine souterraine de Cycloponics va générer à court terme l'embauche locale d'opérateurs.trices agricoles (3 ETP).

D'autre part, la création, sur le NPNRU Langlet-Santy, du « centre alimentaire de quartier », par VRAC et Récup & Gamelle, permet à la Régie de quartier Euréqua d'envisager de nouvelles actions en matière d'emploi – insertion :

- Logistique : une Entreprise d'Insertion multi services est déjà existante au sein d'Eurequa et pourra notamment assurer les missions de nettoyage, débarras, travaux bâtiment et entretien espace vert
- Cuisine : création d'un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) avec un encadrant technique
- Animation / Pédagogie : (agroécologie, développement durable, alimentation)

Le volet emploi – insertion du projet sera également dynamisé par la mise en œuvre prochaine du **dispositif Territoire Zéro Chômeur Longue Durée** (TZCLD) sur le NPNRU Langlet-Santy (candidature en cours).

Enfin, les co-financements de l'ANRU serviront de levier pour les activités qui relèvent d'une approche expérimentale en permettant de vérifier en grandeur réelle les modalités de mise en œuvre de leurs prototypes (EcosiAg, Verticulteurs) ou de leur modèle économique (Eisenia, Centre alimentaire de quartier).

5. BÉNÉFICE SOCIAL

L'un des premiers enjeux réside dans le fait de proposer aux habitants des quartiers en QPV une offre d'alimentation saine et locale a des prix compatibles avec les revenus des ménages (cf. pour mémoire, le revenus médians de Mermoz et Santy sont inférieurs à 9600€¹ annuels par unité de consommation).

En parallèle des circuits de distribution marchand de la production agricole, la vente directe sous forme de panier, la vente d'une partie de la production aux épiceries sociales et solidaires actuelles ou à venir dans le cadre du projet ou à des structures qui travaillent sur la valorisation des invendus, avec ou sans transformation permettra de proposer une offre en alimentation abordable aux habitants des QPV.

L'implantation de producteurs en agriculture urbaine est également l'occasion de proposer de nouveaux formats d'animation du quartier, soit par le biais de l'activité en elle-même (ex : transhumance de la Bergerie Urbaine, animation pédagogique autour de la production, de la récolte et/ou de jardinage, interventions culturelles ou artistiques pour faire connaître et accompagner la mise en place du projet.

Une démarche culturelle et artistique forte infusera l'ensemble du projet, de manière transversale. Elle permettra entre autres de répondre aux enjeux sociaux inscrits dans les Projets de territoire. Elle prendra des formes variées mais l'ensemble des actions mises en place permettront de faire le lien avec les habitants, de les sensibiliser aux pratiques alimentaires et agricoles durables, d'accroître l'appropriation du territoire et de ces pratiques par la population, de renforcer le pouvoir d'agir et de rendre les habitants acteurs de ces nouveaux usages.

Dans une dimension collective, ce volet culturel contribuera également à renforcer le lien social et les interactions entre habitants, autour de l'agriculture et de l'alimentation.

Pour garantir la prise en compte des habitants, il s'agira également de valoriser les pratiques et expériences des habitants en matière d'alimentation, d'agriculture, de favoriser la participation de ceux-ci et de mettre en place des actions d'aller-ver spécifiques.

La Mission Entrée-Est et les partenaires du projet travailleront en étroite relation avec les habitants, usagers et notamment le Conseil Citoyen pour les informer du projet, de ses attendus et de ses évolutions à chaque étape.

¹ Sources : filosofi 2011



La Bergerie urbaine à Mermoz

La proximité et la visibilité des relations locales entre les acteurs permettront d'éveiller chez les habitants une conscience écologique les reconnectant à leur environnement. Vigilance néanmoins à ce que cette démarche fasse réellement sens aux habitants, que cela soit un outil pour du dialogue et pour faire société dans le quartier.

Les intentions des acteurs sont de permettre notamment :

- L'accès à une alimentation durable aux produits sains, locaux, en vrac, à faible impact carbone et sans gaspillage (VRAC), en valorisant plus de 200 kg de produits alimentaire disqualifiés par semaine (Récup et Gamelles)
- Fermes urbaines évitant la production de carbone et la surconsommation d'eau (aquaponie) comparativement à des modèles conventionnels, et s'implantant dans l'urbain sans empiéter sur des terres arables (EcosiAg, Cycloponics) avec même une dimension d'amovibilité (Verticulteurs), idéal pour une occupation temporaire
- La valorisation des biodéchets par lombricompostage pour dynamiser un sol, y apporter de la structure, ramener de la biodiversité et refertiliser. (Eisenia et Verticulteurs)



Découverte du maraichage au 8ème Cèdre

6. BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL

Les acteurs s'impliquant dans le projet proposent chacun d'apporter une plus-value fertile pour l'environnement avec toute une réflexion de réduction des impacts carbone et de gestion des ressources et des démarches d'économie circulaire (fonctionnement écosystémique ou boucle économique écologique), eux-mêmes en interaction l'un envers l'autre et intégrés dans un écosystème plus grand.

Grâce à une mise en réseau avec les jardins citoyens (jardins partagés, jardins de pied d'immeuble, vergers urbains), ce projet s'intégrera dans le quartier pour susciter l'envie de créer de nouveaux espaces de jardinage citoyen ou de paysage comestible, et expérimenter de nouvelles pratiques alimentaires et agricoles par les acteurs culturels et artistiques.

7. BÉNÉFICE CULTUREL

L'Agenda 21 de la culture positionne la culture et les arts comme le 4^e pilier du Développement durable, les ressources culturelles et artistiques étant un levier de développement, et une préoccupation sociétale majeure.

Il est important que le projet permette d'avoir une incidence culturelle sur les habitants et le territoire. Il permettra à la fois, autour des pratiques alimentaires et agricoles et de la notion du vivant, de consolider l'identité culturelle des quartiers concernés, de valoriser le patrimoine, de soutenir l'émergence et le secteur artistique, d'accroître l'accès des habitant-es aux institutions culturelles de la Ville, de mettre en valeur les cultures des habitants et de promouvoir l'interculturalité. Il contribuera donc globalement à renforcer les droits culturels des personnes.

8. SUIVI

Le projet fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation dans ses différentes dimensions au travers d'un suivi des indicateurs suivants :

INTÉGRATION DES QPV AUX POLITIQUES PUBLIQUES	
Mobiliser l'agriculture urbaine comme levier du projet de renouvellement urbain	Surface de m ² de friches traitées dans le cadre du projet de renouvellement urbain
Contribuer à intégrer des quartiers prioritaires aux filières agricoles structurées du territoire	Nombre de partenariats noués avec des acteurs du monde agricole dans le cadre du projet
BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX	
Faire de l'agriculture urbaine un débouché professionnel pour les habitants des QPV en accompagnant la montée en compétence et en créant des emplois non délocalisables	Nombre d'emplois directs ou indirects issus de l'agriculture urbaine créés / nombre de personnes insérées dans le cadre du projet
Améliorer la connaissance et l'accès à des produits de qualité, de saison, de proximité pour les habitants du quartier	Nombre d'actions collectives « santé / alimentation / consommation raisonnée » (ou nombre de personnes touchées dans des actions collectives...) à destination des populations habituellement éloignées de ces circuits de proximité
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Favoriser l'approvisionnement en denrées alimentaires et contribuer partiellement à l'autosuffisance alimentaire locale ou micro locale	Efficiences et complétude des circuits courts mis en place
Contribuer à réduire l'empreinte écologique du quartier	Volumes des déchets organiques valorisés (Bio-déchets et/ou Bio-Gaz)
ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS	
Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants	Niveau de satisfaction des habitants vis-à-vis du projet d'agriculture urbaine
Valoriser des espaces inutiles ou délaissés	Surfaces en m ² de friches valorisées à travers le projet d'agriculture urbaine de manière pérenne ou transitoire
Renforcer l'appropriation du territoire par les habitant-es, y compris les plus éloigné-es, et consolider l'identité culturelle du territoire autour des pratiques agricoles et alimentaires	Nombre d'actions patrimoniales portant sur le patrimoine agricole et alimentaire du quartier, à destination des habitant-es du quartier
Sensibiliser les habitant-es aux pratiques alimentaires et agricoles durables, transformer leur regard à ce sujet, et les rendre acteurs du développement de ces pratiques, renforcer leur pouvoir d'agir	Nombre d'actions artistiques

Les objectifs cibles seront précisés en phase d'élaboration du projet.

9. STADE D'AVANCEMENT

ÉTAT DE LA REFLEXION

1. Des porteurs de projets qui ont manifesté leur intérêt (phase pré-opérationnelle)

A ce jour, plusieurs solutions d'implantation sont étudiées avec des acteurs qui ont manifesté leur intérêt pour implanter leur activité, dès 2021, et conforter l'écosystème actuel :

Surface	Type de foncier	Localisation	Lien avec le quartier NPNRU visé	Disponibilité	Usage actuel
1.400m ²	Garages souterrains (SACVL)	NPNRU Santy	Implantation de Cycloponics Collaborations avec : • Verticulateurs et Eisenia (valorisation des biodéchets) • Maison Lyon pour l'Emploi (emploi - insertion) • Epicerie sociale et solidaires (distribution, lien habitants)	Mise à disposition du site en 2 tranches, nov 2020, et janv/ fév 2021	Aucun (accès condamné)
140m ²		NPNRU Santy	Création d'un « centre alimentaire de quartier », sur l'initiative de VRAC , avec Récup et gamelles , Collaborations avec le centre social Santy et la régie de quartier Euréqua (jardin partagé Pré Santy)	1er trimestre 2021	Pharmacie
600m ²	Tènement libre suite à démolition logements (barre I)	NPNRU Mermoz Sud	Projet d'implanter deux acteurs productifs, une plateforme de lombricompostage et des acteurs culturels : • Verticulateurs (module en contenants industriels) 200 m ² • EcosiAg (module en container) 60 m ² • Eisenia (bacs en bois) 70m ² Laboratoire culturel et artistique Collaborations à établir avec : • La Fabuleuse Cantine (ouverture en 2021 sur Mermoz Nord) • Le centre social Mermoz • Les jardins partagés de Mermoz Sud (lien social)	Immédiatement (occupation transitoire et itinérante sur la ZAC Mermoz Sud par cycle d'exploitation de 3 ans minimum)	Aucun, en friche

2. Pistes de travail pour conforter la mise en lien et la dynamique dans les territoires

A partir des attentes exprimées par les acteurs, d'autres pistes de travail ont aussi émergé :

- Imaginer des démarches originales « d'aller vers » et de médiation, afin de parvenir à une réelle participation des habitant-e-s, en s'appuyant entre autres sur des résidences d'artistes, des actions culturelles et la Bergerie urbaine
- Associer les acteurs culturels, patrimoniaux et artistiques pour agir en termes de production d'identité, de mise en récit du lieu, d'appropriation de ces pratiques innovantes par les habitant-e-s, de médiation par un biais « décalé » qu'est celui de l'artistique, etc...
- Anticiper l'accompagnement aux usages du projet d'arboretum sur Mermoz Sud et étudier des circuits de redistribution des productions
- Explorer d'éventuelles opportunités de serres sous-utilisées :
 - une serre du collège Longchambon (située à la limite Sud du jardin partagé Pré Santy, géré par la Régie de quartier Eurequa),
 - deux serres, appartenant à la Ville de Lyon (services Espaces verts) à proximité du maraîcher urbain du 8ème Cèdre.
- S'appuyer sur la volonté de la Direction des espaces verts de développer des paysages nourriciers ;
- Se rapprocher des professionnels de la santé pour développer des synergies en matière d'alimentation saine & santé.

A ce stade, plusieurs partenaires culturels locaux ont indiqué souhaiter être partie prenante de la dynamique (participation à la réflexion et/ou proposition d'actions) :

Nouveau Théâtre du 8e, Musées Gadagne, Biennale d'art contemporain (Veduta), Archives municipales, Médiathèque du Bachut, MJCLaënnec Mermoz, Cie du Théâtre du Grabuge, Collectif de l'Âtre, équipe artistique de l'accompagnement artistique des habitants dans le cadre du projet urbain de Mermoz Sud (Compagnie Augustine Turpau, Collectif Pourquoi pas ?!, sociologue associé), Collectif Item.

PLAN D' ACTIONS DEMANDÉES AU FINANCEMENT

Les financements sollicités auprès de l'ANRU portent sur 4 grands volets :

1. L'animation territoriale et l'ingénierie de projet

- La coordination des acteurs et la mise en œuvre opérationnelle du projet : mobilisation d'une ressource humaine dédiée à la mise en œuvre du projet, la coordination des acteurs, le suivi opérationnel et financier du projet.
- Mission d'ingénierie avec l'appui de URSCOP pour étudier les conditions techniques et financières de création d'une SCIC, future structure porteuse du projet. La mission d'ingénierie vise à étudier et initier la gouvernance de la candidature en SCIC

2. L'appui à l'installation de fermes urbaines et à la plate forme de lombricompostage (aide à l'ingénierie de projet, à l'investissement et au fonctionnement)

3. L'appui à la création d'un centre alimentaire de quartier (aide à l'ingénierie de projet, à l'investissement et au fonctionnement)

4. Le co-financement des actions d'accompagnement des habitants, notamment par la mise en place d'un laboratoire d'actions culturelles, patrimoniales et artistiques

Chaque projet est détaillé dans les fiches annexes renseignées par les porteurs de projet qui précise pour chacun des projets qui compose le projet global :

- le pilote de l'action ;
- les contributeurs à l'action (en cofinancements ou en moyens humains) ;
- son articulation avec le projet d'agriculture urbaine global ;
- ses objectifs opérationnels ;
- son contenu et ses objets de dépenses associés ;
- son calendrier prévisionnel et ses modalités de réalisation ;
- son budget estimatif ;
- son niveau de criticité ;
- le cas échéant, ses modalités pratiques nécessaires à sa mise en œuvre.

10. FONCTIONNEMENT DU PROJET

Les modalités (techniques, juridiques, économiques...) d'exploitation et d'animation envisagées au-delà de la réalisation du projet, selon un phasage cohérent (durée d'amorçage notamment) sont précisées dans les fiches annexes.

11. GOUVERNANCE ET PILOTAGE OPÉRATIONNEL DU PROJET

RESPONSABILITES DU CANDIDAT ET DES PARTENAIRES

Ce projet est coordonné par la Ville de Lyon. Chaque porteur de projet assure la maîtrise d'ouvrage et la mise en œuvre de ces actions.

ACTEUR(S) DU QUARTIER

Les acteurs des quartiers des Mermoz, Langlet-Santy et Etats-Unis ont été associés dès la phase d'élaboration du projet, notamment au travers des temps de travail et de co-production en ateliers de créativité animés par le Centsept en septembre et octobre 2020.

Parmi eux : les structures socio-éducatives (centres sociaux et MJC), les associations locales, notamment les associations de jardiniers, les régies de quartier, La Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi (MMI'e), ainsi que les organismes HLM. L'enjeu étant d'associer l'ensemble des acteurs pour favoriser les synergies.

Les acteurs culturels et artistiques du territoire sont déjà intégrés à un réseau qui peut faire montre d'écosystème, et qui est d'ores et déjà mobilisé.

Certains investissent déjà, dans le cadre de leur pratique culturelle ou artistique, le champ du vivant, du rapport de l'être humain à la nature, des pratiques alimentaires et agricoles, du jardin, de l'écoresponsabilité : l'objectif est bien de consolider et valoriser cet écosystème et de renforcer la coordination et le croisement des actions.

A noter qu'à ce stade du projet et en raison du contexte sanitaire, l'équipe projet n'a pas été en mesure d'associer les habitants à la phase de préfiguration. Le premier semestre 2021 sera consacré à l'information et l'association des habitants, notamment les conseils citoyens de Mermoz et Langlet-Santy à la construction et au déploiement.

12. DISPOSITIF DE PILOTAGE EN PHASE DE MONTAGE PUIS DE DÉPLOIEMENT DU PROJET

1. La phase de montage portée par la Mission Entrée-Est

L'élaboration du projet d'agriculture urbaine fait l'objet d'un portage politique par les élus de la Ville de Lyon et du 8ème arrondissement.

La Mission Entrée-Est, équipe territoriale de la politique de la ville co-mandatée par la Métropole et la Ville de Lyon, a piloté techniquement la construction du projet de mars à novembre 2020. Une équipe projet a été constituée dans une approche pluridisciplinaire, mobilisant :

- Le développeur économique de la mission Entrée Est, chef de projet, Ville de Lyon Ville de Lyon (Direction du développement Territorial) et Métropole
- La chargée de développement social Langlet-Santy, Etat Unis, Ville de Lyon (Direction du développement Territorial)
- La chargée de mission Habitat, Ville de Lyon (Direction du développement Territorial)
- La chargée de mission GSUP, Ville de Lyon (Direction du développement Territorial)
- La chargée de développement culturel, Mission de Coopération Culturelle et Direction des affaires Culturelles

L'équipe projet a bénéficié de l'appui d'un stagiaire dans la phase exploratoire (recensement des initiatives, des besoins et attentes des partenaires) et de deux AMO :

- Appui à la structuration du dossier de candidature (AMO- Métropole de Lyon, Prestataire, Ma Ville Verte)
- Animation d'ateliers participatifs de créativité avec les parties prenantes du projet (AMO, Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial et

2. La phase de déploiement élargie aux habitants

Pour la phase de déploiement du projet, la gouvernance du projet s'inscrit dans les instances de gouvernance existantes complétées d'instances dédiées :

- Un **comité de pilotage « Quartier Fertile »**, se réunira 1 fois par an à minima. Présidé par les élus de la Ville de Lyon et de la mairie du 8ème, il associera la Métropole et l'Etat ainsi que l'ensemble des parties prenantes : porteurs de projets, financeurs et partenaires ainsi que les représentants du conseil citoyen,
- Des comités techniques, se réuniront tous les 3 mois en phase de déploiement à minima. Ils seront pilotés par la Mission Entrée-Est avec l'ensemble des partenaires techniques,
- L'association des représentants des habitants et des acteurs locaux réunis au sein du Conseil Citoyen en **comité de suivi participatif**.

Le projet d'agriculture urbaine participe aux enjeux du Contrat de Ville et aux projets de renouvellement urbain. Une information régulière et des points d'étape lors des instances de pilotage (Comité de pilotage politique de la Ville – ville de Lyon- mairie du 8ème, Comité de pilotage Renouvellement urbain (Métropole de Lyon), Revue de Projet ANRU, Groupe technique de pilotage des projets de renouvellement urbain) seront intégrés pour s'assurer de la cohérence et identifier les marges de progrès du projet d'agriculture urbaine **De la graine à la terre**.

3. La phase de déploiement: l'animation territoriale dédiée

Les structures parties prenantes du projet qui composent les différents maillons de la chaîne de valeurs conservent leur propre autonomie financière et juridique liée à leur statut (association ou entreprise). Néanmoins, l'animation et la coordination d'un écosystème d'acteurs nécessite la création d'un poste dédié portée par une structure ad hoc afin de prendre le relais à la dynamique engagée par le rôle de « catalyseur territorial » de l'équipe projet de la Mission Entrée-Est.

Ce poste d'animateur / coordinateur de l'écosystème d'acteurs sera dans un premier temps porté par une structure associative dédié à l'insertion et à l'ESS. Une étude de faisabilité comprenant les aspects économiques, juridiques et financiers pour la création d'une SCIC sera engagée, par l'intermédiaire de l'URSCOP, afin de vérifier l'intérêt, ou non, de faire évoluer le portage associatif en SCIC.

13. COMPÉTENCES DU CANDIDAT ET DES PARTENAIRES

La Ville de Lyon, de par ses compétences en matière d'agriculture urbaine, d'alimentation et développement durable, politique de la Ville, d'aménagement, de gestion des espaces Verts et d'action culturelle mobilisera l'ensemble des services et missions compétentes pour la mise en œuvre et le suivi du projet.

Les compétences spécifiques des structures sont :

Cycloponics : Réhabilitation de parking en micro fermes avec accompagnement de bailleurs sociaux sur toute la France.

Association VRAC : Vers un réseau d'Achat en commun : 3 200 familles adhérentes au réseau national pour 14 ETP, et un tiers à Lyon. Lauréat du Concours du CGET S'engager pour les quartiers en 2015, lauréat de la Fondation La France S'engage en 2017, et lauréat du PNA (plan national pour l'alimentation) en 2019

Association Récup et Gamelles : En 2018, lancement de la cuisine collective Zéro Gaspi-Zéro déchet dans le 8ème arrondissement de Lyon. 12 000 personnes accompagnées et sensibilisées par des ateliers de cuisine et animations, dont 154 réalisées dans des écoles, MJC, collectivités, associations, entreprises, et 5 tonnes d'aliments BIO collectés et revalorisés.

EcosiAg : Développement de fermes urbaines en Aquaponie co-fondée par :

Guillaume Demasi : Ingénieur ENSEM Génie des énergies, assistance à la maîtrise d'œuvre sur des chantiers de rénovation thermique, chargé d'affaire, et rédaction d'un plan d'action environnemental au département Développement Durable du Conseil Régional de Nancy.

Thibault Fuzier : Ingénieur Maintenance et conception industrielle, gestion de projet industriel et management pour Dassault Systèmes, et mise en place d'un plan de maintenance préventive chez Bonduelles Frais

Verticulteurs, Charles Lambert : Ingénieur agronome (ISARA Lyon), 5 ans d'expérience dans l'étude/l'accompagnement/la création de projets et filières en maraîchage. En 2019 chef de culture de 2 fermes urbaines chez Peas&Love Paris (ferme Domus Rosny s/bois et Parly 2 Versailles), 200 clients, 1500m² de potagers. Fin 2019, projet Verticulteurs : 1 site expérimental de 20 modules à Villeurbanne. Compétences en conduite de projet, maraîchage, études techniques, animation et relation client, encadrement de personnel

Association Eisenia, 70 lombricomposteurs collectifs et 8 projets « long terme » sur des QPV de Lyon dont valorisation de déchets, aménagements écologiques, concertation habitants. Encadrement de formations, thèse en cours, études des biodéchets des marchés pour Rillieux-la-Pape et Vaulx-en-Verlain.

14. UNE DIMENSION INNOVANTE

UN PROJET D'ÉCOSYSTÈME INTÉGRÉ CO-CONSTRUIT AVEC LES PARTIES PRENANTES

Ce projet est le fruit d'un **travail collaboratif** mené en amont du dépôt de la candidature avec l'ensemble de nos partenaires.

Les documents de travail en annexes, issus des **ateliers participatifs de créativité** conduits avec notre AMO le laboratoire d'innovation sociale [Le Centsept](#), attestent du temps consacré pour partager une **vision commune de l'agriculture urbaine sur le 8ème arrondissement et faire émerger collectivement de nouveaux projets** à partir d'**acteurs à impact** social et

environnemental.

Le pari de ce projet est de boucler les maillons d'une chaîne de valeurs à partir d'une base productive et marchande, afin de tirer profit pour le territoire et ses habitants.e.e des effets d'entraînement

La dynamique opérée par cet appel à projets est l'occasion de développer une nouvelle opportunité de développement endogène pour ces quartiers en s'appuyant sur une économie plus inclusive et respectueuse de l'environnement. La construction de ces nouvelles alliances au service de l'intérêt général fait ainsi écho aux enjeux du programme [French impact](#) et de sa déclinaison lyonnaise [Lyon French Impact](#).

UNE RÉPONSE SINGULIÈRE À DES CONTRAINTES TERRITORIALES SPÉCIFIQUES

Le tènement situé sur le NPNRU Mermoz Sud constituera une véritable **vitrine à dimension démonstratrice et expérimentale**, en grandeur nature, de projets diversifiés et innovants d'agriculture urbaine en capacité de **cultiver en milieu urbain contraint** (rareté du foncier, densité, pollution des sols) sur des **micro-formats**, de manière modulable et mobile. Sur le NPNRU Langlet-Santy, la réhabilitation d'un parking souterrain pour un usage agricole sera une **réalisation inédite à Lyon** ! De même, la création du « centre alimentaire de quartier » sera une première en France !

- **Verticulteurs** : culture verticale, autonome, en modules réalisés à partir de matériaux et matières de « seconde main » (déchets organiques et plastiques)



Les modules des Verticulteurs

- **EcosiAg** : production d'un cycle aquaponique high-tech en environnement confiné (container) qui permet notamment une production saine, sans engrais ni pesticides.

- **Eisenia** : création d'une filière encore inexistante de valorisation séparée des biodéchets issus des marchés alimentaires par une solution low-tech encore très peu connue et maîtrisée sur le territoire français, en produisant sur place du lombricompost qui sera directement utilisé par les « fermes urbaines »



Mermoz balade urbaine



Lombricompost sur une parcelle urbaine

- **Cycloponics** : L'absence d'activité au-dessus de la dalle du parking souterrain permet, de manière exceptionnelle, la création d'une cuisine qui rendra possible la valorisation de la production sur site et la diversification des activités en sous-sol (« hub alimentaire »)

- **Centre alimentaire de quartier** : cet espace unique en France proposera une partie groupement d'achat, resto-café associatif, et cuisine solidaire, en lien avec les acteurs du quartier.

L'innovation portera aussi sur le modèle économique de ces acteurs qui expérimenteront des modèles d'agriculture urbaine encore émergents, à la croisée de l'agriculture hors sol sans intrants chimiques, de l'économie circulaire, de la distribution en circuit-court, et de la participation des habitant.e.s.



Mermoz balade urbaine

UN LABORATOIRE D'EXPÉRIMENTATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE URBAINE

La **démarche culturelle** participe du **caractère innovant du projet** et permettra d'y **associer les habitant-es**. Elle s'appuie sur un contexte opportun, et sur les ressources du volet culture de la Politique de la Ville:

- Le projet proposé s'inscrit dans la continuité de l'Histoire du territoire autour des usages agricoles et alimentaires ; il s'agira de valoriser ce patrimoine d'hier et de demain

- Il existe déjà un écosystème d'acteurs culturels et artistiques (artistes, structure d'éducation populaire, équipement culturel, etc) sur ces deux territoires, accompagné par la Ville, qui se mobilisent pour répondre aux enjeux sociaux des territoires ; il s'agirait de faire monter en compétence et en synergie ce réseau sur la question de l'agriculture urbaine.

Certains projets (Prenez Racines et Eau de rose; plateforme Ici, Vers le 8e vert du NTH8, etc) contribuent à croiser art, transformations urbaines et agriculture/écologie, en lien avec les habitant-es, et serviront de base pour développer de nouvelles dynamiques.

- Au-delà de ces acteurs locaux, nombre d'artistes s'interrogent aujourd'hui sur la question du rapport des pratiques alimentaires, agricoles, du vivant, et pourraient venir en renfort pour animer le territoire

- Deux Projets Culturels de territoire ont été construits sur ces QPV, identifiant chacun un axe sur la « mobilisation des artistes et des acteurs culturels dans l'accompagnement des projets urbains » ; d'autres orientations fortes serviront de socle aux actions (axe danse à Mermoz, soutien aux jardins à Langlet santy, etc)

- Des résidences d'accompagnement artistique sensibles des habitants dans le cadre des projets urbains sont installées pour trois ans sur Mermoz et Santy ; il s'agira de les mettre à contribution, pour renforcer la synergie autour du projet urbain

En s'appuyant sur ce contexte, il s'agira de proposer **un laboratoire d'expérimentations artistiques et culturelles en lien avec l'agriculture urbaine**, avec un souci transversal de lien aux habitants et notamment les plus éloignés, dans les différents lieux du projet.

Le **volet culturel** est alors conçu comme un **outil pour atteindre des impacts sociaux, culturels et environnementaux**, et sera un support pour accompagner les habitant-es.

Loin de constituer une annexe décorative au projet, l'objectif est d'affirmer une dimension culturelle transversale, et de faire dialoguer et cohabiter le champ artistique et culturel avec le champ de l'agriculture urbaine, de l'emploi, de l'environnement, à de multiples endroits et via des formes variées. Il s'agit de mobiliser l'ensemble des composantes culturelles, à savoir la création et l'approche artistique, le patrimoine, et la médiation culturelle, afin de décaler le propos et le regard par l'usage du sensible, de faire un « pas de côté ».

Des principes directeurs, partagés par les acteurs interrogés, régiront la démarche culturelle : la prise en compte du territoire (enjeux, acteurs, actions) afin de ne pas parachuter des actions « hors sol » ; l'attention permanente aux habitants, y compris les plus éloignés, avec le déploiement de différentes

formes de participation (publics, matière, co-création, etc) et de médiation; l'exigence artistique et la qualité culturelle ; la co-construction avec les acteurs sociaux, artistiques et culturels, dans une démarche co-responsable.

Certains acteurs se sont d'ores et déjà positionnés comme volontaires pour intégrer la démarche : Biennale d'art contemporain, Musées Gadagne, Bibliothèque municipale, NTH8, etc.

Il s'agira évidemment d'associer les acteurs sociaux (Centre social, éducateurs de prévention, etc), mais aussi d'encourager les artistes à proposer des moyens d'aller-vers pour cibler les personnes non inscrites dans des réseaux. Les acteurs déjà mobilisés ont affirmé leur volonté d'associer les habitants le plus en amont possible ;

Les acteurs culturels investiront les instances de coordination du projet, pour participer à la réflexion.

Ce **laboratoire culturel et artistique sera donc levier de mobilisation des habitants, de transformation sociale, mais aussi vecteur de relations, et d'expérimentations de pratiques agricoles et alimentaires**. En somme, un outil de développement des territoires, des personnes et des pratiques, autour de la notion du « vivant » (personnes, production agricole, etc).